

# Le Chapetois

*Bulletin municipal*

*Janvier 2019*



VIE MUNICIPALE p.3 à 23



LE VILLAGE BOUGE p.24 et 25



LE VILLAGE ASSOCIATIF  
p.26 à 29



DIVERS p.30 et 31



*Sommaire*

**EDITO DU MAIRE.....3**



**VIE MUNICIPALE**

Et pendant ce temps là en 2018.....4 - 7

Brèves de village.....8 - 11

Quand les écoliers de Chapet prennent la plume.....12

Voirie / Déchetterie.....13

32ème Salon d'Automne.....14 - 15

To bee or not to bee ?.....16 - 17

Le RAM...Kesako ???.....17

Les travaux du foyer : c'est parti !.....18 - 19

REU : Répertoire Electoral Unique / TIPI est mort...vive PayFip !.....20

A Chapet, la transition énergétique c'est maintenant...ou presque / Quand nos agents municipaux roulent au vert.....21

Histoire de Chapet.....22-23



**LE VILLAGE BOUGE**

Le renouveau de Chapet'ille / Focus sur le marché de Noël.....24-25



**LE VILLAGE ASSOCIATIF.....26-29**



**DIVERS**

Les recettes de Gwénaëlle.....30

Nouveaux arrivants / Cimetière : reprise des concessions / Centre hospitalier de Montgardé.....31



**Mairie de Chapet**

Place de la mairie  
78130 Chapet  
01.34.74.51.15  
maire@chapet.com

**Horaires :**

- Lundi : Fermé au public sur RDV
- Mardi : 9h00 - 12h00 - AM sur RDV
- Mercredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
- Jeudi : Fermé au public sur RDV
- Vendredi 9h00 - 12h00 - AM sur RDV
- Samedi : 9h00 - 11h30

Renseignements d'urbanisme sur RDV  
Permanence le samedi matin

**Le Chapetois**  
Informations municipales - Gratuit

**Responsables de la publication :**  
Jean-Louis FRAN CART  
Rédaction : Magalie CHALOYARD  
Photocomposition : Michel SERGENT  
& Elodie MAULEON

**Crédits photo graphiques :**  
Les associations et la commission  
communication

2  
JANVIER 2019



## Édito du Maire

Chères Chapétoises, chers Chapétois

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019 : qu'elle vous préserve en bonne santé et qu'elle voit réussir tous vos projets professionnels et personnels. Que ces quelques lignes inaugurent une année apaisée, plus juste, plus solidaire, une année d'optimisme et de confiance au lendemain.

L'année 2018 s'est terminée avec des revendications fortes des français - surtout les plus démunis - cristallisées dans le mouvement des « Gilets Jaunes ». Environ 50% des français s'avouent solidaires de ce mouvement que personne n'a vu venir mais qui pourtant pouvait être prévisible. Les revendications sont très disparates mais elles s'articulent autour des nombreuses inégalités : inégalités dans les revenus par exemple, dans l'accès au travail adapté aux compétences de chacun, dans l'accès aux transports, inégalité dans le droit à un logement digne, salubre et confortable.

Environ 3,5 millions de français cherchent un emploi, soit environ 5,3% de la population totale, ce qui représente un poids énorme sur l'économie de notre pays mais aussi sur le bien-être ressenti, sur le moral. Quatre millions de français sont concernés par le mal-logement : sans domicile, vivant à l'hôtel ou dans des habitats de fortune, dans des logements sans confort ou surpeuplés. Et ce mal-logement engendre un mal de vivre avec des impacts sur la santé, l'éducation, l'équilibre familial... C'est cette situation qui, personnellement, me pousse à faire en sorte que Chapet participe à l'opération nationale du « loger mieux » par l'opération du Mitan.

De nombreux Chapétois, par l'intermédiaire d'une pétition déposée en septembre, refusent l'opération de logement du Mitan tant que ne sera pas créée la déviation permettant le déroutement du trafic routier passant dans Chapet. Selon le vice-président au Département, la déviation de Chapet figure dans les infrastructures prévues par le Département mais n'est pas dans les priorités. Il est donc fort probable que la déviation ne voit le jour que dans quelques décennies. Alors que faisons-nous ? Laisse-t-on les mal-logés sur le carreau ? Les élus sont fortement critiqués, « à portée d'engueulade » comme aime à dire le Président du Sénat Gérard Larcher mais à un moment, ils doivent prendre des décisions qui, forcément, ne pourront pas satisfaire tout le monde.

L'année 2019 débute par la mise en place du Grand Débat National. Les « Gilets Jaunes » comme de nombreux français réclament plus de démocratie, plus d'implication dans la vie communautaire qu'elle soit communale, départementale ou nationale. J'ai fait ouvrir un cahier de doléances en mairie. Vous êtes invités à vous exprimer sur tous les sujets qui vous concernent.

Parfois quelques mots bien choisis valent mieux qu'un grand discours, je vous sou mets, pour conclure mon édit, deux citations de Victor Hugo sur la solidarité dont nous avons tous besoin.

**« Le propre de la solidarité, c'est de ne point admettre d'exclusion »**  
**« La fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle »**

Bonne année à toutes et à tous.

*Votre Maire,*  
*Jean-Louis Francart*



Et pendant ce temps là en 2018...



Janvier - L'arbre de lumière



Février - Chapet sous la neige

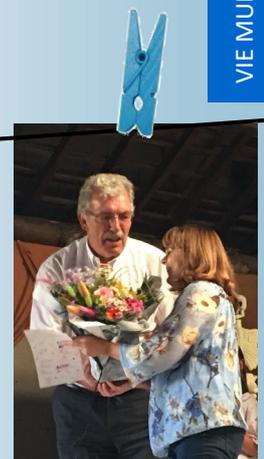
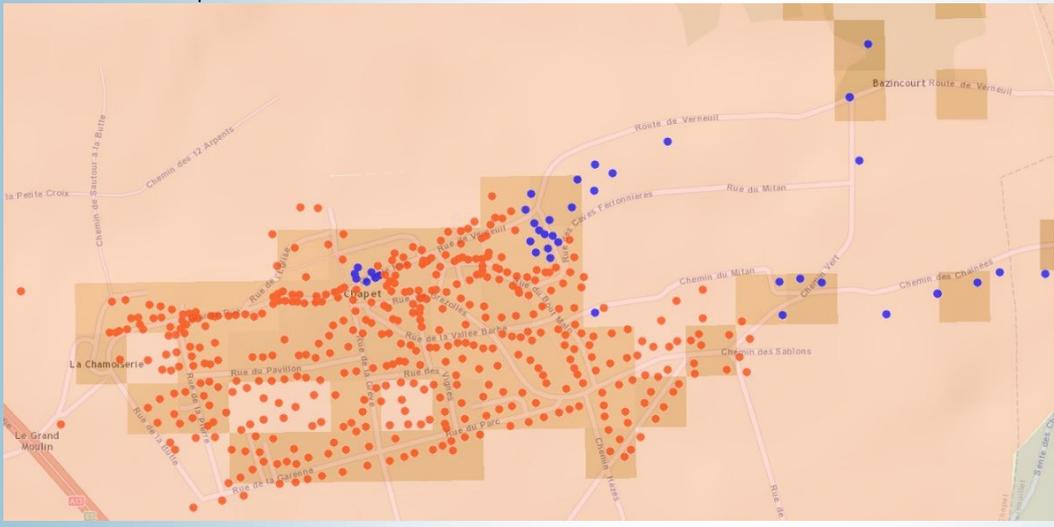


Avril - Rénovation porte de l'église / formation secourisme (par Chapet'ille)



Mai - Cérémonie citoyenne

Mars - M. BEAUNEZ et son attelage /  
Déploiement de la fibre



Juin - Repas des Aînés / Inondations / Tracteurs Blues /  
Départ de la maîtresse Mireille



*Juin-Juillet - Fête de l'école / Centre de loisirs / Coupe du monde de football (par Chapet'ille)*



*Octobre-Novembre - Cross (par Chapet'ille) / Exposition Les Poilus (Centenaire Guerre 14-18)*



Septembre - Brocante (par Chapet'ille) /  
Mini forum des associations

Chapet

*Mini Forum des Associations  
de Chapet*

**ROLLER DERBY**

Le Samedi 1<sup>er</sup> Septembre 2018  
de 14h à 17h à la Salle des Associations (derrière la mairie)

Novembre - Cérémonie Centenaire  
Armistice / Halloween



Décembre - Marché de Noël avec la car-  
riole du Père Noël (par Chapet'ille)

## Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves

### Du vandalisme....encore...

Le « STOPOCON » prescrit dans notre précédent numéro n'a visiblement pas été assez efficace.

Le 9 novembre dernier, c'est en plein après-midi qu'une véritable « expédition punitive » a été menée contre le local de la Renardière qui a vu la quasi intégralité de ses vitrages voler en éclats.

Ce local, utilisé par nos aînés du club du Temps Libre, a été gratuitement et sauvagement vandalisé ; il était, fort heureusement, inoccupé au moment des faits.

Un extincteur a été également vidé sur la route tandis que la boîte aux lettres des services techniques était défoncée à coups de pieds.

Monsieur Le Maire a immédiatement déposé plainte et une enquête a été diligentée par les gendarmes d'Ecquevilly.

Grand merci à Eric, venu immédiatement sur les lieux pour nettoyer les dégâts, sécuriser les lieux et faire les « réparations de fortune » qui s'imposaient dans l'urgence !

### Retour sur les commémorations du 11 novembre

Notre village a activement participé aux commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre.

Monsieur Molina, élu du village et passionné par la grande Histoire, a réalisé une intéressante exposition sur la vie dans les tranchées.

Les élèves de CM1 et CM2 s'y sont rendus le vendredi 9 novembre et ont pu échanger directement avec lui.

Malgré un vent glacial et un temps capricieux, la traditionnelle cérémonie aux monuments aux morts a réuni bien plus de Chape-tois qu'à l'accoutumée et notamment des enfants de l'école Jacques Prévert qui ont déposé les gerbes de fleurs et chanté à pleins poumons.

Après avoir écouté les discours solennels de Monsieur Le Maire et celui du Secrétaire d'État aux anciens combattants, c'est d'une seule voix que nous avons tous entonné une vibrante Marseillaise suivie de l'hymne des Poilus...La Madelon.

Baucoup d'émotion partagée par les petits comme les plus grands pour rendre un bel et authentique hommage.



## Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves

### Squelettes, fantômes, spectres et Cie...

Cette année encore, la soirée d'Halloween organisée par les parents d'élèves, a rencontré un grand succès auprès de nos sorcières en herbe et autres petits monstres chapetois.

Un sympathique moment de convivialité qui a rassemblé nos tous-petits accompagnés de leurs parents jusqu'aux adolescents du village.

Emilie Faveaux et l'une de ses amies ont patiemment maquillé toutes ces petites frimousses tandis que les plus gourmands profitaient du buffet.

Les enfants ont été bien gâtés par les Chapetois qui étaient nombreux à attendre leur passage avec des bonbons.



### Alerte neige-verglas : l'affaire de tous

Les épisodes neigeux et de verglas débutent ; l'astreinte neige est donc régulièrement déclenchée par les services de la communauté urbaine GPS&O compétente en la matière.

Eric et Jean-Luc, des services techniques du village, sont également à pied d'œuvre dès les premiers flocons.

En tant que riverains - locataires ou propriétaires - vous avez l'obligation de déneiger devant chez vous afin de permettre aux piétons de circuler en sécurité.

Il convient de racler/balayer le trottoir ou la chaussée au droit de la propriété (1,50 m à partir du mur ou de la clôture) et de jeter sable ou sel afin de prévenir les glissades aussi intempêtes que dangereuses.



### Quand les lutins du Père-Noël passent par Chapet...

C'est le vendredi 14 décembre dernier que, Jean-Luc et moi-même, les deux dévoués lutins du Père-Noël cru 2018, avons livré de savoureux colis gourmands à nos aînés âgés de plus de 75 ans (au 01/01 de l'année...).

Cette année, 43 colis simples et 21 colis couples ont été distribués dans la joie et la bonne humeur à nos récipiendaires.

Régalez-vous les gourmands, à Noël prochain et d'ici- là, soyez sages !



## Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves

### Vous avez la parole

Dans le cadre de la crise sociale que le pays traverse actuellement et dans l'optique de permettre à la voix des Chapetois de porter jusqu'au plus haut sommet de l'État, un registre de doléances a été ouvert.

Il est disponible en mairie.

N'hésitez pas à apporter votre participation citoyenne au Grand Débat National par ce biais.

### Stop à la pub

Pascal, notre facteur, souhaite vous aviser que désormais, il ne distribue que le courrier et les dépliant publicitaires.

Si vous ne souhaitez pas ou plus recevoir ces derniers, n'hésitez pas à le lui faire savoir, il apposera alors un sticker « Stop Pub » sur votre boîte à lettres ce qui vous évitera les désagréments des prospectus en tous genres.

Pensez-y !



### Des écoliers dans le grand bain...

Depuis le 11 décembre dernier (date de la 1<sup>ère</sup> séance), nos écoliers de CP/CE1 participent à une initiation et découverte du milieu aquatique.

Aux termes des deux premières séances, la responsable des structures aquatiques de Verneuil sur seine et Andresy nous a informé que la coanimation sur les parcours aquatiques entre enseignants et maîtres-nageurs se déroulait sans problème.

Les enfants concernés participent volontiers à l'activité, leur niveau initial est correct et aucun d'entre eux n'a été repéré en grande difficulté.

Autant dire que pour le moment, TOUT BAIGNE !

### Boîte à suggestions...

Nous vous l'annonçons dans le précédent numéro du journal, elle a désormais trouvé sa place dans le hall de la Mairie...

C'est la BOITE A IDEES bien sûr !

N'hésitez pas à la remplir, elle est à votre disposition.



### Oyez, oyez Chapetois !

Les opérations de recensement de la population menées au plan national permettent de réactualiser chaque année la population légale de chaque commune.

La dernière d'entre elles, menée à Chapet en janvier et février 2018, a permis à l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Études Économiques) d'établir que la population légale de notre village au 01/01/2016, en vigueur à compter du 01/01/2019 est la suivante :

Commune de Chapet

Population municipale : **1.288 habitants** (concerne les personnes ayant une résidence habituelle sur le territoire communal)

Population comptée à part : **22 habitants** (concerne les personnes dont la résidence habituelle est sur le territoire d'une autre commune, mais ayant conservé une résidence sur le territoire communal)

Population totale : **1.310 habitants**

## Brèves de village...Brèves de village...Brèves de village...Brèves



### Le printemps arrive...prenez soin de vos matous...

Nous avons été alertés par plusieurs villageois qui en ont assez de voir des chats errer dans les rues du village et pis encore pénétrer dans les propriétés pour y faire des dégâts.

Il s'agit, la plupart du temps, d'animaux nés de portées de chattes non stérilisées.

Choisir d'avoir un animal, c'est accepter la responsabilité de s'en occuper durant toute leur (parfois longue...) vie. La stérilisation est indispensable pour réguler la population animale et les errances qui lui sont liées.

Vous pouvez être assistés dans cette démarche par des associations qui organisent des campagnes de stérilisation notamment à l'approche des beaux jours.

Renseignez-vous !!!

### Du nouveau pour nos amis les chiens et surtout pour leurs maîtres !!!

Nous essayons régulièrement de sensibiliser les maîtres de chiens aux règles élémentaires du civisme et du « bien-vivre » ensemble...

Force est de constater que les résultats ne sont pas probants certains d'entre nous continuant à prendre les trottoirs pour des crotoirs !!

Pour aller plus loin dans cette démarche, la municipalité a décidé de mettre en place quatre bornes à déjections canines avec distributeurs de sachets et poubelles.

Elles seront très prochainement installées :

- à l'angle de la rue de la Grève et de la rue du Pavillon
- sur la placette au croisement de la rue du Parc et de la rue de Brezolles
- à l'angle de la rue des Aulnes et de la rue du Bout Malo
- Grande Rue, au bout du parking des « Terrasses ».

Afin d'impliquer les villageois dès leur plus jeune âge dans cette démarche citoyenne, nous envisageons d'organiser un concours de dessin autour du thème « J'aime mon chien, j'aime mon village, je ramasse ».

Les enfants participants seront récompensés et les lauréats verront leurs œuvres sur les différentes bornes installées dans le village.

Heureux propriétaires de quatre pattes de tout poil, jusqu'à présent, vous n'aviez que peu d'excuses pour justifier de vos incivilités....désormais vous n'en aurez plus aucune...alors RAMASSEZ et JETEZ !!!



## Quand les écoliers de Chapet prennent la plume...



### Aujourd'hui, 22 novembre, nous avons rencontré deux violonistes

Jeudi, des musiciens sont venus à l'école pour nous expliquer et nous montrer des instruments à cordes frottées.

Nous avons appris qu'il existe dans cette famille de cordes plusieurs instruments : le violon (son très aigu), l'alto (grand violon dont le son est moins aigu), le violoncelle et enfin la contrebasse (son très grave). L'archer, qui vient de l'arc, est fabriqué à partir de crins de chevaux.

Le violoniste nous a montré son propre instrument qui date de 1.736 et dont une des cordes est un fil d'or. A cette époque les cordes n'étaient pas en acier mais en boyaux d'agneau.

Nous avons eu la chance d'essayer leurs instruments de musique qu'ils ont apportés : le violon et le violoncelle, adaptés à notre taille d'enfant. Cette expérience nous a procuré de la joie, de la bonne humeur et nous a donné envie de jouer d'un instrument.

Les élèves de C.M.1 et C.M.2



## Voirie

### Travaux réalisés en 2018

- ◆ Revêtement chaussée rue de Verneuil
- ◆ Revêtement chaussée rue des Aulnes
- ◆ Revêtement chaussée entrée hameau de Brézolles

### Travaux qui débiteront début Janvier 2019 :

Enfouissement des réseaux rue de la Grève (durée 6 mois environ) et remplacement de l'éclairage

### Travaux prévus en 2019 (après accord GPSEO)

- ◆ Revêtement chaussée rue de la Butte
- ◆ Revêtement chaussée Résidence du Parc
- ◆ Revêtement chaussée rue du Chemin Vert

### Travaux prévus en 2020

- ◆ Trottoir rue du Pavillon
- ◆ Route de Brézolles (suite et fin)



### Eclairage public

Remplacement progressif des ampoules par des LED sur plusieurs années.

*D. Tragin*

## Déchetterie

### **Je suis responsable....je recycle mes déchets !**

Ouverte aux Chapetois, la déchetterie intercommunale du SIVATRU (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains) est située dans l'Ecopôle Seine Aval de Triel sur Seine. Son accès est réservé à l'usage exclusif des particuliers (les véhicules professionnels marqués sont interdits).

Ce service est gratuit dans la limite de dépôt\* de 1m<sup>3</sup>/foyer/passage avec un maximum de 5 passages/mois (\*sauf déchets verts ; pas de restriction de volume).

Les particuliers doivent se faire établir une carte d'accès permanente lors de leur première venue sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**!!! A chaque passage, vous devrez obligatoirement être munis de votre pièce d'identité et de votre carte d'accès nominative !!!**

Horaires d'ouverture : - lundi de 13h30 à 17h30

- mercredi et vendredi de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h30
- samedi de 9h à 17h sans interruption
- dimanche de 9h à 13h.

Pour plus de renseignements : [www.sivatru.fr](http://www.sivatru.fr)

**SOYEZ CITOYENS.....VALORISEZ VOS DECHETS !!!**



*M. Chaloyard*

## 32<sup>ème</sup> Salon d'Automne

Fidèle à sa tradition, c'est à la mi -novembre que s'est déroulé ce salon principalement ouvert aux artistes « amateurs et anonymes ». Pas de thème imposé, pas de jury sélectif, quelques contraintes cependant liées :

- à l'âge des exposants : avoir 18 ans pour s'y inscrire ;
- à l'obligation de présenter plusieurs œuvres terminées, soignées, reflètes de la personnalité et de la maîtrise du moyen d'expression utilisé.

Nous avons donc eu le plaisir d'y accueillir : 4 sculpteurs pour 11 sculptures, 21 peintres pour 59 œuvres peintes, un photographe et l'ensemble des créations réalisées par les enfants de l'école de Chapet. Etaient également présents de nombreux visiteurs et toute l'école de Chapet, présente sur les lieux le vendredi.

Plus de 300 personnes pendant tout le week-end ont ainsi pu voter pour attribuer les prix suivants :

Prix de la municipalité à : **Annie Cuquel**  
pour son œuvre intitulée **Storm**  
(acrylique)

Prix des enfants à : **Claudine Ghione** pour  
son œuvre intitulée **La Panthère des**  
**Neiges** (aquarelle)

Prix du public catégorie peinture à : **Si-**  
**monne Goillot** pour son œuvre intitulée  
**Pavots** (huile)



Prix du public catégorie sculpture à : **Eliza-**  
**beth Cariou** pour son œuvre intitulée **Le**  
**Retour de l'Oie** (terre cuite + pigments)

Prix du public catégorie photo à : **Pierre**  
**Huygue** pour son œuvre intitulée **Chien**  
**surveillant**

Prix du conseil départemental à : **Chantal**  
**Hayes** pour son œuvre intitulée **Seuls au**  
**Monde** (argile patinée)



Un prix de l'école a été attribué aux **élèves de l'école Jacques Prévert** pour leur participation au salon de leur village



C'est par un succulent buffet offert à tous les visiteurs que s'est terminé le 32<sup>ème</sup> salon d'Automne.

Nous saluons et remercions pour leur présence toutes les personnes dont l'implication et le dévouement ont permis la réalisation de cet événement culturel si cher aux chapetois(es) :

- \* Madame la sénatrice Sophie Primas ;
- \* Monsieur le député Bruno Millienne et son épouse ;
- \* Madame la conseillère départementale Cécile Zammit-Popescu ;
- \* Rosine et Magalie 1<sup>ère</sup> et 4<sup>e</sup> adjointes et responsables de l'événementiel sur la commune ;
- \* Elodie, Gwenaëlle et Michel secrétaires et secrétaire général à la mairie ;
- \* Eric et Jean-Luc des services techniques ;
- \* tous les bénévoles pour les multiples tâches à exécuter dans le cadre de ce projet: les Patricia, Rémi, Liliane, Roland, Martine, Baldomero, Amélie, Christian, Annie, Serge, Claudine, Caroline ;
- \* Francine conseillère municipale chargée de l'organisation du salon.

Un grand merci à notre Maire Monsieur Jean-Louis Francart dont la volonté permet d'ajouter chaque année une bougie de plus à ce salon d'automne et toujours une citation appropriée à l'évènement :

**« Qui donc a dit que le dessin est l'écriture de la forme ?  
La vérité est que l'art doit être l'écriture de la vie. »** Edouard Manet

*F. Billoué*

## To bee or not to bee ?



Nos abeilles sont en danger et la menace vient de très loin, de Chine plus précisément.

En effet au cours d'un transport malheureux de jarres antiques, des larves de frelons ont voyagé et amené en occident des frelons. Mais pas n'importe quel frelon... une véritable « arme de guerre » et possédant un taux de fécondité qui amène aujourd'hui à parler d'une véritable invasion.

Sur la photo que nous publions, vous pourrez l'identifier plus facilement mais je pense que les Chapetois l'ont déjà rencontré l'été dernier.

Cet insecte n'est pas particulièrement désagréable pour l'homme mais il se reproduit à une vitesse vertigineuse et n'a pas de prédateurs. Gourmand en protéines, il dévore tout sur son passage et particulièrement les ruches qu'il détruit sans état d'âme.

Nous sommes en hiver et bien sûr nos amis ont filé *dare-dare* vers des cieux plus cléments ou vers le cimetière des frelons, mais ce n'est qu'un repli stratégique car les Reines sont restées à hiverner... Et elles sont plusieurs centaines !!!

Pas de menace donc en cette froide saison, et si nous abordons le sujet dès maintenant, c'est qu'il va falloir et de manière collective travailler sur la prochaine rentrée printanière. L'Homme étant à l'origine de ce bouleversement, ce sera donc à lui de remettre un peu d'ordre dans cet écosystème qui a manifestement « buggé ».

Pendant l'hiver et la chute des feuilles, c'est le moment de trouver les nids cachés, souvent au milieu des arbres ou très fréquemment dans les locaux inoccupés. Deux cas vont alors se présenter, soit le nid est totalement vide et vous pourrez le détruire, soit il y a encore de la vie et là vous risquez très gros à vous en occuper.

Le frelon asiatique, assurément, ne rigole pas avec sa progéniture et sans certaines précautions, l'aventure se terminerait de manière plus que brutale. **C'est un travail de professionnel** avec un équipement digne des films de science-fiction.

Au printemps, il faudra passer à la phase cruciale en repérant les Reines qui cherchent alors les meilleurs endroits pour s'installer et fonder les différentes colonies à venir. Pas de souci pour les repérer, elles sont énormes et volent à la manière d'un drone ; c'est leur force et leur faiblesse car ces vols stationnaires permettent à leur seul prédateur connu de s'en régaler : les poules !



Tout moyen est bon pour se débarrasser de ces adorables *Vespa velutina nigrithorax* (nom latin) : aérosols puissants et directs, pièges ou même raquettes de badminton pour les plus sportifs. Restez prudents cependant durant ces interventions, même s'il n'y en qu'un seul à gérer, ce n'est pas n'importe quel insecte.

Ensuite, durant toute la belle saison, vous trouverez une foultitude de pièges sur internet du plus élaboré au plus rudimentaire. Suivez bien les instructions car ces pièges n'ont d'intérêt que s'ils sont sélectifs.

Merci à tous de la part des abeilles.

### Que faire si vous trouvez un nid ?

Si vous trouvez un nid actif chez vous, il faudra faire appel à un spécialiste. Si ce nid se situe dans l'espace public, n'hésitez pas à joindre la mairie ou les pompiers directement qui feront alors le nécessaire.



### Comment fabriquer un piège efficace ?

Le moins cher et le plus abordable si vous êtes un peu bricoleur :

<https://www.youtube.com/watch?v=15B9VCKg-gs>

*F. Pinlet*

## Le RAM...Kesako ???

Le RAM - Relais des Assistantes Maternelles - est une structure visant à :

- assurer la professionnalisation des assistantes maternelles,
- favoriser l'animation et la socialisation des enfants en mini-collectivité
- permettre des moments d'échanges entre professionnels de la petite enfance (évoquant des difficultés rencontrées avec les enfants ; avec les parents ; par rapport au métier exercé...).

Le RAM est financé à concurrence de 43 % par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les 57 % restants étant à la charge des communes adhérentes.

Notre commune dépend du RAM d'Ecquevilly qui regroupe cinq communes : Bouafle, Chapet, Ecquevilly, Flins sur Seine et Orgeval.

Il fonctionne en réseau avec le pôle d'action sociale de Meulan en Yvelines ainsi que tous les autres RAM du département.

Le RAM signe chaque année une convention financière avec chacune des collectivités concernées ainsi qu'une convention d'objectifs d'une durée de 4 ans. Cette dernière sera renouvelée cette année pour la période 2019 à 2022.

Au plan local, les assistantes maternelles de notre village se réunissent (si elles le souhaitent) tous les mardis matins dans les locaux de l'accueil de loisirs pour un temps de paroles et de partage et pour organiser des activités manuelles et /ou motrices avec les enfants.

Par ailleurs, le RAM propose désormais :

- des actions de formation continue à destination des assistantes maternelles
- des conférences en réseau pour les professionnels et/ou les parents sur des thématiques diverses comme, par exemple, « la fatigue parentale ».

En tant que parents de jeunes enfants (de 0 à 3 ans), vous pouvez prendre part aux matinées de socialisation du RAM chaque mardi ainsi qu'aux conférences qui vous sont destinées.

N'hésitez pas à vous renseigner !!! Pour cela, un numéro unique

**Allo Accueil Petite Enfance 0 800 857 978**

- pour renseigner les usagers et partenaires sur les différents modes d'accueil de la Petite Enfance
- pour, à terme, aider à la recherche d'une assistante maternelle ; à la demande d'agrément ; aux projets de création des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Ce dispositif permettra d'orienter les demandes vers les « personnes ressources » du département ou vers les RAM.

*M. Chaloyard*

## Les travaux du foyer : c'est parti !

Après quelques semaines de retard en raison du désistement d'une entreprise, les travaux de rénovation et mise aux normes accessibilité et sécurité ont commencé.

Les travaux sont programmés sur une durée de 8 mois et devraient nous permettre d'utiliser l'équipement à compter de la rentrée scolaire 2019.

Ils ont commencé par les travaux de démolition intérieure : enlèvement du parquet, dépose des installations électriques et des sanitaires.

Les travaux de VRD (Voirie et Réseaux Divers) et de dépose du faux-plafond intérieur sont en cours.

Une base vie a été installée pour les ouvriers devant le square du « Petit Prince » et une place sera réservée pour les entreprises sur le parking.

Des barrières ont été installées pour protéger le chantier.

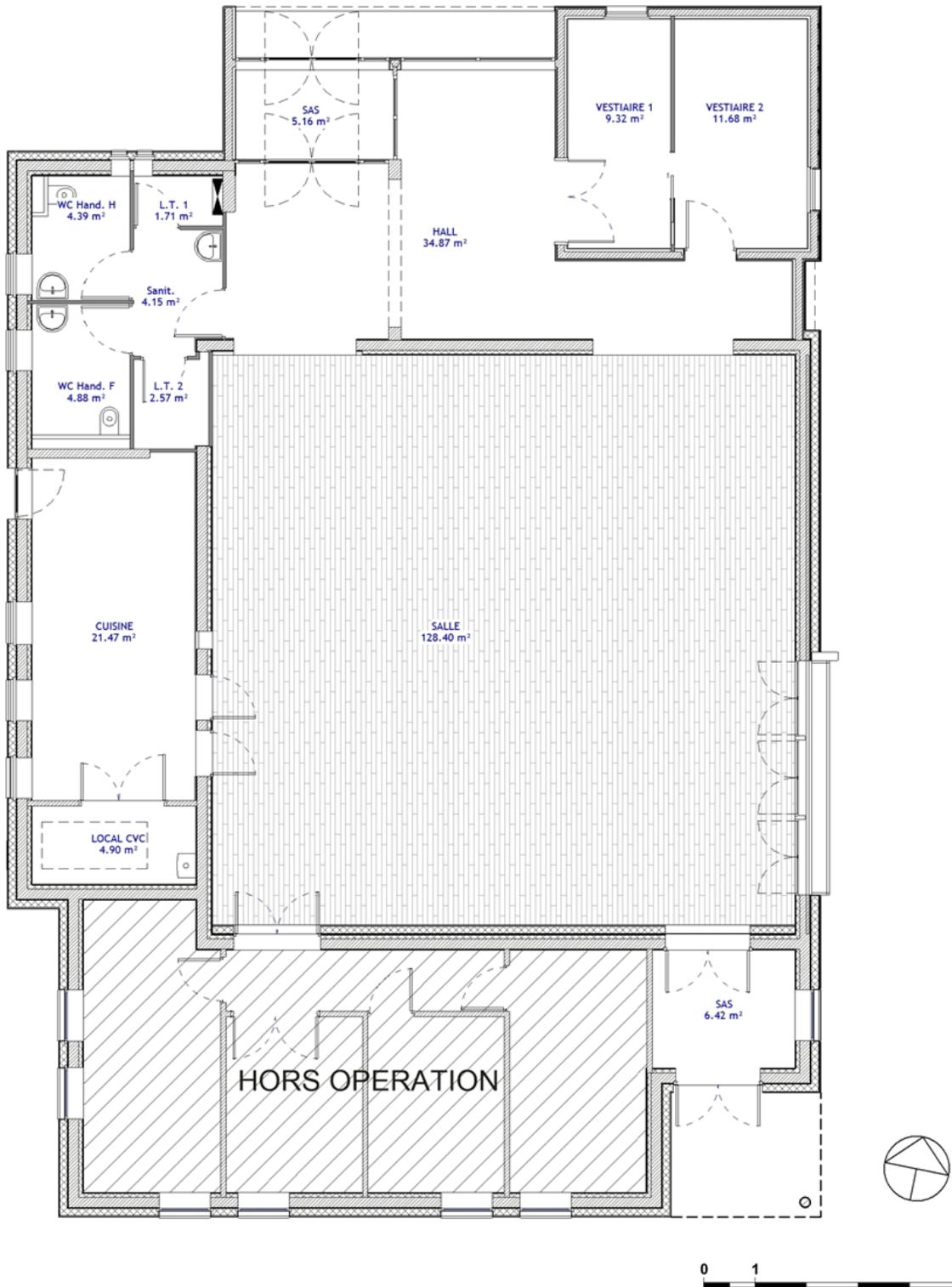
**L'ACCES AUX ALENTOURS ET A L'INTERIEUR DU FOYER RURAL EST TOTALEMENT INTERDIT A TOUTE PERSONNE ETRANGERE AU CHANTIER.**

L'aire de jeux du « Petit Prince » sera fermée durant la semaine et ne sera accessible que le week-end.

Nous vous prions à nouveau de nous excuser pour la gêne occasionnée.

Vous trouverez ci-dessous un plan intérieur du foyer rural après rénovation et extension, si vous le souhaitez les documents sont consultables en Mairie.





## REU : Répertoire Electoral Unique



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales sont réformées.

Le répertoire électoral unique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE sur la base d'informations transmises par la commune, met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales.

Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU.

### Inscriptions :

- ◆ Les demandes seront déposées en mairie, comme aujourd'hui, personnellement ou par un mandataire, par courrier postal au moyen d'un formulaire prévu à cet effet (disponible en mairie ou téléchargeable sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)), ou encore par téléprocédure agréée par le ministère de l'Intérieur.
- ◆ Les jeunes âgés de moins de 26 ans pourront s'inscrire sur les listes électorales de la commune du domicile de leurs parents.
- ◆ Les personnes non domiciliées dans la commune pourront s'inscrire sur les listes électorales lorsqu'elles auront figuré 2 années de suite au rôle des contributions directes communales. Cette disposition s'applique également aux gérants ou associés majoritaires ou uniques d'une société figurant au rôle.

**A titre exceptionnel pour l'année 2019, les inscriptions pourront être effectuées jusqu'au 31 mars.**

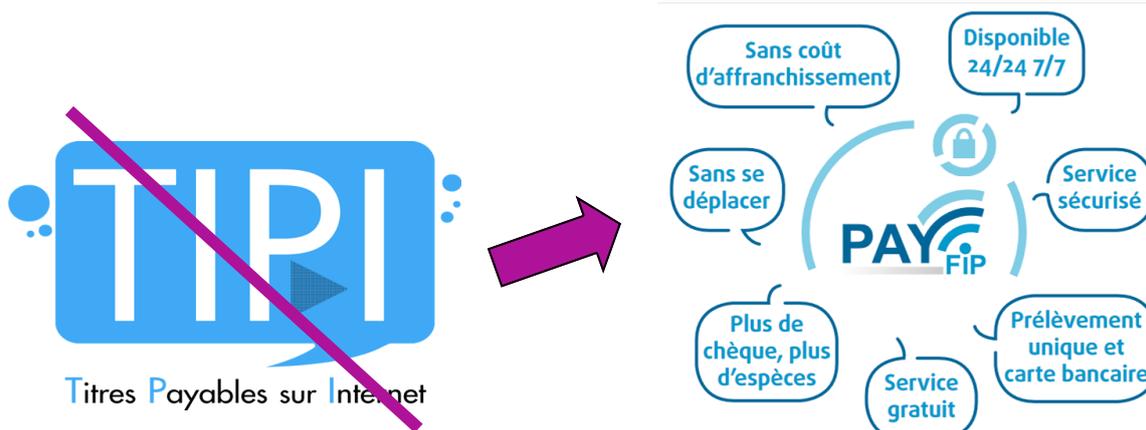
## TIPI est mort...vive PayFip !

Dans un récent numéro du journal, nous vous annonçons l'adhésion de la commune à l'offre de paiement en ligne à destination des usagers des collectivités locales : le dispositif TIPI (Titres Payables sur Internet).

A compter du 15 octobre dernier, les services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), dans un souci d'élargissement et de diversification de la gamme des moyens de paiement, ont mis en place une nouvelle offre.

Désormais, PayFip vous propose en plus du paiement sécurisé par carte bancaire par internet (ex service TIPI), une possibilité de paiement par prélèvement automatique (prélèvement SEPA unique).

PayFip sera, espérons-le, une étape de plus dans la simplification des démarches de l'utilisateur.



## A Chapet, la transition énergétique, c'est maintenant...ou presque



Dans le cadre de son chantier en faveur de la transition énergétique, la communauté urbaine GPS&O en partenariat avec l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a décidé de l'installation d'une centaine de bornes de rechargement électrique sur l'ensemble de son territoire afin d'en assurer un maillage cohérent.

L'implantation et la gestion des équipements seront assurés par le SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines) pour le compte de la GPS&O.

Durant le premier semestre 2019, une borne de rechargement biplace sera donc mise en place sur le territoire communal.

L'implantation envisagée est située à la pointe de la rue de Brezolles et de la rue du Parc à proximité du transformateur existant.

Une information d'importance : le coût de l'opération reste neutre pour la commune puisque c'est la communauté urbaine qui assumera les coûts engagés dans leur intégralité.



## Quand nos agents municipaux roulent au vert



Chapet n'a toutefois pas attendu le déploiement de ce nouvel équipement et se montre plutôt bon élève en matière d'engagement en faveur de la préservation de l'environnement.

En effet, afin de remplacer le vieil utilitaire thermique utilisé par les agents des services techniques, tombé en panne à plusieurs reprises et arrivé en « bout de course », la commune a pris le parti d'investir dans un véhicule électrique et donc peu polluant.

## Histoire de Chapet : Bazincourt – le hameau

### Un peu de toponymie (Science des noms de Lieux dits)

- ◆ Bavaincuria et Bavencuria (du latin cortis : la terre) signifie la ferme de Bavain ou de Baven, devenu Bazin après différentes transformations. Ce sont les noms Latins de Bazincourt que l'on trouve primitivement dans les écrits.
- ◆ Le nom évolue vers Bavincourt en langue romane.
- ◆ Puis l'on trouve successivement Bavencourt, Bazaincourt et finalement Bazincourt.
- ◆ L'appellation Basaucourt que l'on trouve sur le cadastre napoléonien est une faute d'orthographe, comme cela était courant à l'époque lors des premiers relevés.

### Un peu d'histoire

\* **La famille d'Aulnay** : vers 1200, Philippe d'Aulnay et sa femme concèdent aux moines cisterciens leurs droits sur le bois dit «Broillat», sur une maison, et sur 15 arpents de terre tout proche. Ces possessions se rattachent à celles dont l'abbaye dispose entre Bavincourt et Chapet. En 1220, Hélisende, fille du seigneur Hugon de Poissy, abandonne aux moines toute la récolte des vignes de Bavincourt.

Le fief qui s'appellera Bavincurie puis Bazincourt est tenu par Bouchard de Bavincourt. Celui-ci contrôle, comme tout seigneur féodal, toutes les opérations immobilières conclues sur ses terres, et comme tout seigneur, il aura à cœur d'assurer aux cisterciens la possession paisible des terres et des vignes qu'ils possèdent sur ses fiefs.



En mai 1233, il approuve le transfert d'une demeure rurale ainsi que d'une vigne contiguë. En mars 1235, il approuve la vente faite aux moines de l'abbaye d'Abbecourt par son vassal Guérin le Turquois, d'une vigne à «Vignolles», entre sa propre vigne et le chemin qui va de Bavincourt à Chapet. Mais deux ans plus tard c'est à son suzerain Guillaume de Rozay d'approuver la renonciation faite par Bouchard de Bavincourt et sa famille aux droits qu'ils avaient sur les terres du monastère sises entre Bavincourt et Chapet.

\* **La famille Aleaume** : à la fin du XVème siècle, le fief de Bazincourt était en la possession de Jean Le Tailleur qui eut deux filles dont une, Philiberte, morte en 1511 avait épousé Guillaume de La Haye. Celui-ci vendit le 4 novembre 1514 sa moitié de Bazincourt à Jehan Girard, marchand tapissier à Paris pour 650 livres tournois. Ce dernier, faute de fonds, céda son achat, le 16 mars 1517, à Estienne Aleaume, seigneur de Verneuil et de Vernouillet. L'autre moitié fut vendue par Guillaume Le Menu en qualité de curateur des enfants de Philiberte au même Estienne Aleaume.

En 1520, Estienne Aleaume a dû remplir ses devoirs féodaux pour ses seigneuries de Verneuil et de Bazincourt qui dépendaient directement du Roy. Il a donc dû promettre fidélité à son suzerain par l'acte de foi et hommage, et il s'en est acquitté le 15 février 1527. A sa mort en 1555, la seigneurie est passée à son fils Louis.

A défaut des plans disparus, la lettre à terrier énumère les limites de la seigneurie et pour les limites qui nous concernent «le grand chemin Royal se dirige vers la sainte Chapelle (Notre Dame des Neiges), passant par devant la porte de l'hôtel des moines du Brouillard, le long d'un ancien chemin de pierres plates, étant dans la plaine de Chapet. Lequel chemin sépare les seigneuries de Bazincourt et de Chapet. Le trajet longe la «fontaine des Treize, les Caves Ferronières, passe par la Croix du Perron de Bazincourt, les Gatz de Brézolles et la Croix Marie ».

Louis Aleaume ayant reçu en apanage le comté de Meulan, a rendu foi et hommage, le 5 avril 1577, pour sa propriété constituée des fiefs de Verneuil, Bazincourt et du Rouillard, à François, frère du roi, duc d'Anjou.



\* **La famille de Rome** : Gilles Aleaume n'ayant aucune postérité, ses biens ont été partagés en 1598 entre sa sœur et ses neveux mineurs. Les terres de Vernouillet, Bazincourt et le Rouillard ont échoué à Marguerite Aleaume qui épousa Jean Jacques 1<sup>er</sup> de Rome.

Par héritage qui échoit à sa femme, Marguerite Aleaume en 1598, Jean Jacques Rome devient seigneur de Vernouillet, de Bazincourt et du Rouillard.

Dans le partage, Bazincourt est décrit comme suit : « Un long corps d'hostel, grange, estables, court, jardin, un colombier entouré d'eaux, pour une superficie de 186 arpents », le tout prisé à 1 000 écus.

Le partage de 1598 a eu comme conséquence que pendant plus de 100 ans, Vernouillet, Bazincourt et le Rouillard mèneront leur propre histoire et ce, dominée par la famille de Rome.

Le 26 avril 1719, Louis Pierre de Rome remplit ses devoirs féodaux en rendant foi et hommage au roi pour les fiefs de Bazincourt et du Rouillard. A 53 ans, en 1723, il obtient le titre de Marquis par lettres Patentes de Louis XV. En effet, l'étendue de ses terres et de ses revenus sont plus que suffisants pour soutenir la dignité de marquisat.

\* **La famille Lecointre** : l'histoire de Bazincourt se poursuit à partir de baux qui s'échelonnent à partir de 1619, sans gros problèmes, jusqu'en 1725, date à laquelle il signe un bail pour 9 ans avec Pierre Lecointre et sa femme Marie Anne Macque de la terre et seigneurie de Bavincourt. Cette terre et seigneurie, commence aux Aulnays de Chapet, déborde sur Vernouillet et gagne l'encoignure des bois de Verneuil. « Il s'engage à les labourer, fumer, cultiver, ensemençer, échalasser les vignes, à y faire au moins un provin par perche chaque année et à défricher par an six arpents qu'il répartira en soles. Il veillera à entretenir les haies vives qui sont autour des prés afin qu'ils soient fermés le plus que faire se pourra. Il paiera par an 600 livres au marquis et fournira à la cuisine du château, en mai et septembre, cinquante livres de beurre et deux douzaines de poulets en été ».

Trois ans se sont passés sans un sous versé par Lecointre, alors en octobre 1729, deux commissaires parcourent les terres du grand Bazincourt pour chiffrer les dégradations. Aux trois années d'impayés s'ajoutent 788 livres. Les biens, meubles, bestiaux, grains et autres effets mobiliers sont saisis et vendus.

Longtemps le grand Etang de Verneuil a été rattaché au fief de Bazincourt mais son exploitation, liée à celle du petit étang nécessite un fermier expert en la matière.

\* **Le Roux et le litige des pressoirs banaux** : en 1776, Lecointre engage Philippe Le Roux pour les fermes des seigneuries de Chapet et Bazincourt et pour les pressoirs banaux. Or, on découvre en 1783 que cette banalité n'existe pas et une grande controverse s'engage. On fouille les archives qui révèlent d'anciens pressoirs banaux à Bazincourt que les Rome (la famille Rome) ont par la suite détruits et transférés à Chapet.

On imagine alors une solution : contraindre les habitants de Bazincourt à venir pressurer leurs raisins à Verneuil. Mais les habitants de Bazincourt déclarent que jamais ils n'iront pressurer leurs vendanges à Verneuil et tous les vigneron de proclamer qu'il n'y a pas de pressoir banal à Bazincourt et qu'ils ne connaissent que celui de Chapet, mais Philippe Le Roux n'a pas payé ses fermages et il a fallu, pour les obtenir, procéder à la saisie de ses récoltes, meubles et effets.

## Quelques mots sur l'époque moderne

Le hameau de Bazincourt est surtout connu par son château, qui a connu des destins aussi divers que variés : colonie de vacances de la SNCF, casernement de l'armée allemande pendant la guerre, puis Centre de Rééducation Fonctionnelle depuis quelques années. Cette riche histoire sera l'objet d'un article du second tome des Chroniques chapétoises. Dans cette attente, citons deux anecdotes. C'est à Bazincourt dit-on, que Jean Rostand commença ses recherches génétiques sur les grenouilles, le hameau étant fort bien pourvu en batraciens, un commerce a même été créé.

Pendant la guerre, Roger Pierre, l'un des comiques préférés des français, dont le duo avec Jean-Marc Thibault est encore dans l'esprit de nombreux seniors, a été moniteur à la colonie de vacances de la SNCF de Bazincourt.

A de nombreuses reprises, nous avons tiré la sonnette d'alarme quant à l'avenir bien incertain de Chapet'ille compte tenu :

- des démissions successives de plusieurs membres actifs du bureau,
- de la (très/trop) faible mobilisation des Chapetois pour rejoindre les rangs du comité des fêtes.

Et pourtant, quelle bonne surprise...lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 octobre dernier, un nouveau bureau « tout neuf ou presque » a été constitué.

Bienvenue et merci aux nouveaux membres du bureau :

- ♦ Mme PENIARBELLE Tania, présidente,
- ♦ Mr PILLAY Serge, vice-président,
- ♦ Mme BLARD DUPUY Laure, trésorière,
- ♦ Mr ORZA Baldomero, trésorier adjoint,
- ♦ Mme GUERIN Caroline, secrétaire,
- ♦ Mme CAZIN-DECERISY Clarisse, secrétaire adjointe.

**Longue vie à Chapet'ille !**



### *Focus sur le marché de Noël*

Dès sa nomination, le tout nouveau bureau du comité des fêtes a souhaité organiser un moment fort et symbolique à l'occasion des fêtes : le marché de Noël du 15 décembre.

Idee séduisante mais timing contraint ...moins de six semaines pour mettre en place une logistique lourde et pourtant...cela ne les a pas effrayés.

Nombreux échanges de mels, appels téléphoniques, démarches administratives, demande de matériel, recherche des exposants, appel aux bénévoles, réunion sécurité...

Tout a été mis en place en un temps record pour que le marché de Noël soit organisé sur le parvis de la Mairie.

Et tout était bouclé ou presque dès le 12 au soir....quand brusquement, les caprices de la météo ont obligé les organisateurs à trouver une solution de repli.

Et c'était reparti...grâce à la patience et l'efficacité d'Eric et Jean-Luc, toutes les installations (notamment électriques) ont été démontées pour être réinstallées à la hâte (mais néanmoins en toute sécurité) sous le préau de l'école.

Le samedi matin, bravant un froid glacial, une poignée de bénévoles a apporté son aide pour tout installer...les lumières, les décorations de Noël, les barnums, les stands...

Et tout était fin prêt à l'heure dite pour accueillir les exposants de babioles et bijoux artisanaux ou de gourmandises variées.



Dès 16 heures, les enfants très nombreux, accompagnés de leurs parents se sont massés pour assister à un spectacle de clown-magicien des plus appréciés.

Quelques douceurs sucrées, chocolat ou vin chaud plus tard, la nuit étant tombée, c'est le Père-Noël en personne qui a fait son apparition pour le plus grand bonheur de tous. Distribution de bonbons, photo souvenir, sachet de friandises...tout y était.

Les enfants avaient dans les yeux cette lueur si particulière que seule la magie de Noël sait allumer...les parents, quant à eux, semblaient ravis de se retrouver entre voisins et/ou amis pour partager ce moment.

Merci à tous les artisans qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et la réussite de cet événement. Merci...

- à Tania, Laure, Clarisse, Caroline, Baldo et Serge ;
- à Eric et Jean-Luc ;
- à Monsieur le Maire de Chapet ;
- à tous les bénévoles : Gabi, Laurine, Zoé, Camille, Valentine, Roland, Dominique, Johann, Laetitia, Helene, Nathalie, Sébastien, Robert et tous les autres, tous ceux dont j'ignore le prénom mais qui étaient là pour apporter leur aide précieuse ;
- à tous les exposants venus proposer leurs créations ou produits ;
- au Père-Noël qui chaque année nous enchante de sa venue ;
- à Benoît et son « renne de Noël » ;
- à vous tous Chapetois, petits et grands, venus nombreux pour donner vie à ce joli moment.



## Les Musicales



Les Musicales de Chapet

Le dimanche 2 décembre, l'association des Musicales de Chapet, avec le soutien de la mairie, a eu le plaisir d'accueillir en son église, le Quatuor à cordes de Versailles sous la direction de monsieur Serge Raban.

Cet ensemble de musiciens (violons, alto, violoncelle, clavecin et flûte à bec) nous a fait voyager à travers les dédales de Venise, grâce aux œuvres célèbres de Vivaldi (le prêtre roux) Lulli, Haendel, Gluck et Pergolèse.

Marion Fermé, récitante, nous a commenté ces lieux mythiques de la « Sérénissime » : Fenice, le Café Florian, le Grand Canal... tout en présentant chaque morceau de ce programme baroque et sa spécificité. Elle nous a rappelé avec émotion comment, à l'époque, les Vénitiens, très libres et esthètes, réputés pour la diversité et l'excellence de leurs arts, inventaient la Commedia del Arte et l'art de l'improvisation.

Par ailleurs, suite à une proposition de mr Raban, une intervention de sa part avait eu lieu à l'école de Chapet la semaine précédant le concert, pour initier les élèves à la musique et à l'envie de la pratiquer. Ce fut un moment pédagogique très réussi et sympathique partagé avec monsieur le directeur de l'établissement.

Le concert s'est terminé par le traditionnel pot de l'amitié.

Au cours des échanges chaleureux avec le Quatuor, fut évoqué le projet de créer une prestation en partenariat avec les scolaires. « Il est indispensable d'insuffler à tous les jeunes le désir de la musique » (Serge Raban).

Pour rappel, ce concert était organisé dans le cadre du Téléthon 2018. Les Musicales de Chapet ont remis un chèque de 500 € au bénéfice de cette association.

À vos agendas :

**Les Musicales vous invitent au prochain concert dimanche 17 février 2019 à 17h30**  
**Jazz manouche, un autre style ! Sacha Neymar Project**

Venez nombreux, parlez-en autour de vous, le bouche-à-oreille reste la meilleure publicité.

Musicalement vôtre

Nelly Levesque - Bureau des Musicales de Chapet



## Le Temps Libre



« Connaissez-vous l'association Le Temps Libre? »

Lundi 15 janvier à 14h à l'occasion de son assemblée générale, l'association invitait à la Renardière (rue du pavillon derrière le foyer rural) tous les chapetois désireux de mieux les connaître.

C'est par une présentation des différents membres que cette réunion a commencé, suivie par la lecture du compte-rendu moral et financier puis par une programmation des activités 2019. De nombreux projets ont ainsi pu être mis en place au cours de l'année 2018:

- goûters, loto, repas paëlla, sortie guinguette, concours de pétanque, sortie au Diamant Bleu, repas choucroute, repas de Noël...

Le compte-rendu financier présente une comptabilité bien gérée avec un solde créditeur permettant de s'investir dans de nouveaux projets pour 2019 !

Malgré tous ces points positifs, l'association déplore cependant le manque d'adhérents chapetois : en effet sur 63 personnes inscrites, 37 seulement résident à Chapet.

Il est difficile et onéreux d'organiser des sorties ou des voyages en car (surtout quand celui-ci n'est pas complet).

Sachant la somme de travail que représente l'organisation et la gestion d'une association, nous ne pouvons que remercier les différents membres du bureau pour leur investissement et leur dévouement.

Alors, jeunes ou moins jeunes retraités, vous êtes attendus à la Renardière, pour partager, échanger, passer un moment en sympathique compagnie.

Vous pouvez vous inscrire auprès de :

- ◆ Madame Patricia Joigneau - secrétaire de l'association ☎ 01.30.99.86.64
- ◆ Madame Michèle Grenier - secrétaire adjointe ☎ 01.34.92.75 81
- ◆ Monsieur Christian Thorel - président ☎ 06.13.27.91.49

Si vous avez des suggestions à proposer (idées de sorties, de voyages ou autres)... n'hésitez pas à contacter :

Monsieur Michel Aubrun : [michel-aubrun@orange.fr](mailto:michel-aubrun@orange.fr)

Bien évidemment en bons épicuriens que nous sommes, nous avons terminé cette réunion par la dégustation d'une excellente galette fourrée à la frangipane!

MERCI A TOUS



## Relaxation



Rejoignez-nous en Janvier 2019 pour un temps de détente rien qu'à vous.

Séances individuelles à domicile proposées.

### SEANCES DE RELAXATION

A CHAPET



Séances de Relaxation  
 Un temps de détente, lâcher-prise.  
 Le Mardi de 10h à 11h15  
 Le Jeudi de 20h00 à 21h15  
 Salle des Associations  
 (derrière la Mairie)

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**  
 Cécilia Audigé  
 06 27 24 54 06

## L'Échappée



L'ÉCHAPEE

NOUVEAU

PÂQUES - JUILLET

STAGE DE DANSE

MODERN'JAZZ ADOS

**ALINE  
CHARTON**

PROFESSEUR  
DIPLOMÉE  
D'ÉTAT

#### PÂQUES

du mercredi 24 Avril  
 au vendredi 26 avril  
 de 14h à 15h30

#### ÉTÉ

du lundi 8 juillet  
 au mercredi 10 juillet  
 de 14h à 15h30

#### ÂGE

12 ans minimum  
 Niveau : Intermédiaire  
*(ayant déjà pratiqué  
 la danse modern'jazz)*

#### LIEU

Centre de la danse  
 Pierre Doussaint  
 58 avenue Paul Raoul  
 78130 Les Mureaux

*Co-voiturage possible avec notre  
 professeur au départ de Chapet !*

#### TARIF

36 € le stage de 3 jours  
*(adhésion incluse)*

#### PROGRAMME

**Jour 1** • apprentissage  
 des exercices et du début  
 de la chorégraphie

**Jour 2** • mémorisation  
 exercices, chorégraphie et  
 corrections personnalisées

**Jour 3** • « Prise de risque »  
 et lâcher-prise.

Pour vous inscrire ou pour toutes informations, merci de nous contacter :  
[echapee.danse@yahoo.fr](mailto:echapee.danse@yahoo.fr) // 06 07 13 82 20

Avec le concours  
 de la mairie de Chapet

## Théâtre : la Farandole



## Salle Association Chapet

## Centre de loisirs



L'année passe très vite à l'accueil ! La rentrée est déjà bien loin. Les feuilles rousses ont été remplacées par les guirlandes de Noël. 2019 est arrivée et la neige est tombée !

L'animatrice Cassandra est partie vers d'autres projets en Angleterre et Isabelle sera absente quelques mois pour un heureux événement !



Mais voici déjà le printemps qui pointe son nez avec le carnaval prévu le 23 mars où nous vous attendons nombreux avec vos magnifiques déguisements dans un déluge de confettis.

Les enfants ont commencé la fabrication de sa majesté Carnaval qui prendra cette année la silhouette de M. Multiformes.

Concernant la vie de l'accueil, nous continuons de découvrir avec les maternels les formes géométriques et avec les élémentaires la fabrication de marionnettes et la réalisation de vidéos.

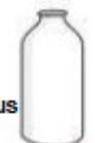
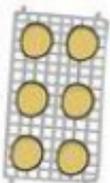
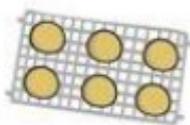
Ces derniers mois les enfants se sont rendus à la patinoire et à Planets kids.

Ils ont également pu découvrir les spectacles de marionnettes « Loulou » et « Mange tes ronces » à la médiathèque des Mureaux et à la Nacelle d'Aubergenville.

Une sortie au bowling est prévue en mars avec les élémentaires.

Depuis le mois de novembre les enfants présents les mercredis ont abordé l'hygiène dentaire avec le brossage après le repas de leurs petites dents.





## Les Recettes de Gwénaëlle

### La Tartiflette aux carottes

#### Ingrédients :

- 500 g de carottes
- 25 cl de crème liquide
- 150 g de lardons fumés
- 1/2 reblochon
- 1 oignon
- Poivre

#### Préparation :

Temps total : 50 min

Préparation : 20 min

Cuisson : 30 min



1. Faire revenir les carottes coupées en rondelles avec l'oignon émincé dans une poêle avec un peu de beurre, puis les mettre dans un plat allant au four.
2. Mettre la crème liquide, le poivre et les lardons avec les carottes, mélanger et recouvrir de reblochon.
3. Mettre au four 30 minutes à 200 °C (thermostat 6-7).

\*\*\*\*\*

### Salade d'agrumes

#### Ingrédients :

- 2 oranges
- 2 pamplemousses
- 4 clémentines
- sucres selon le goût
- ¼ de cuillère à café de cannelle en poudre
- 1 poignée de cranberries ( facultatif, les raisins secs les remplaceront bien)

#### Préparation :

1. Peler les oranges, les pamplemousses et les clémentines à vif.
2. Détacher les quartiers, en glissant un couteau entre la chair et la peau.
3. Mettre les quartiers dans un saladier, sans prendre les membranes (travaillez par-dessus un saladier afin de récupérer le jus).
4. Presser les restes d'agrumes entre les mains pour en récupérer le jus dans le saladier.
5. Ajouter par-dessus le sucre et la cannelle
6. Ajouter les cranberries, et laisser macérer le tout au frigo pendant 3 heures minimum.



### Bienvenue aux nouveaux arrivants



**Vous avez emménagé à Chapet récemment, nous vous souhaitons la bienvenue. Pour vous, la mairie a mis en place un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants.**

Chaque année, est organisée une réception d'accueil des nouveaux chapetois(es) pour échanger et rencontrer les élus et les associations de la commune.

Au cours de cet événement, nous remettons à chaque famille un livret d'accueil contenant des informations pratique sur la commune, ses services et ses associations chapetoises.

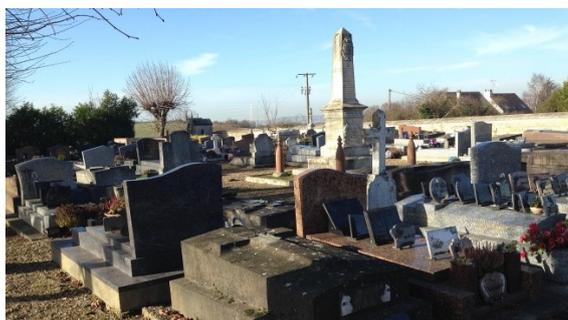
Pour recevoir une invitation à cette cérémonie, faites-vous connaître dès à présent, par mail à [mairie@chapet.com](mailto:mairie@chapet.com), par téléphone au 01.34.74.51.15 ou tout simplement en vous rendant à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

### Cimetière : reprise des concessions

Certaines concessions perpétuelles en état d'abandon font actuellement l'objet d'une procédure de reprise par la mairie.

La liste de ces concessions est affichée en mairie, au cimetière ainsi que sur les panneaux municipaux.

Toutes les personnes pouvant donner des renseignements sur les concessions concernées sont priées de s'adresser à la mairie.



**Le Centre Hospitalier Privé du Montgardé à Aubergenville** vous annonce l'ouverture d'un service :

Gynécologie - Gynécologie obstétrique (hors accouchement) - Gynécologie chirurgicale - Echographie gynécologique et obstétricale.

Consultation sur rendez-vous le lundi toute la journée et le vendredi après-midi.

Aucune urgence gynécologique ou obstétrique ne sera prise en charge.

Secrétariat : 01.30.95.12.01

## AGENDA

<b>Dimanche 17 février</b>	<b>Les Musicales - Concert Jazz Manouche - 17h30 église de Chapet</b>
<b>Mardi 19 février</b>	<b>Conseil municipal PLUi - Mairie</b>
<b>Samedi 23 mars</b>	<b>Carnaval des enfants</b>
<b>Dimanche 31 mars</b>	<b>Date butoir inscription liste électorale</b>
<b>24-26 avril</b>	<b>Stage danse modern jazz Echapée</b>
<b>Dimanche 26 mai</b>	<b>Elections européennes (bureau vote : école Jacques-Prévert - cantine)</b>

### *Sacs pour les déchets verts*



Nous vous rappelons qu'ils sont à commander auprès des services techniques, en leur déposant une demande dans leur **boîte aux lettres, rue du Pavillon**.

Distribution en fin de semaine. Par ailleurs, nous vous demandons de ne les sortir que le soir précédant la collecte.



Pour vous procurer des sacs déchets verts, déposer ce coupon-réponse dans la boîte aux lettres des services techniques, rue du Pavillon, ou sur papier libre le cas échéant:

Nom.....

Adresse.....



### *Déchets recyclables et verre*

Février : 11 - 25  
Mars : 11 - 25  
Avril : 8 - 22  
Mai : 6 - 20  
Juin : 3 - 17

### *Déchets végétaux*

Avril : 8 - 15 - 22 - 29  
Mai : 6 - 13 - 20 - 27  
Juin : 3 - 10 - 17 - 24

### *Les encombrants*

14 mars  
9 mai



### *La Maison de la Justice*

Permanences de la juriste :	14 février	9 mai
(le 2 <sup>ème</sup> jeudi du mois)	14 mars	13 juin
	11 avril	